REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie d'AVIGNON

Séance publique du : 30 NOVEMBRE 2024

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

ETAIENT PRESENT(E)S:

Mme Cécile HELLE, Mme Catherine GAY, Μ. Paul-Roger GONTARD, MINSSEN. M. Fabrice TOCABENS. Zinèbe HADDAOUI, Mme Laure Mme David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, Claude M. Μ. TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY. M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, Mme Nathalie GAILLARDET, Μ. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, Mme Anne-Catherine LEPAGE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE. M. Loïc QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, M. Cyril BEYNET, M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI. Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI. Mme Laurence ABEL RODET, M. Bernard AUTHEMAN, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT, Mme Martine BAREL, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Annie ROSENBLATT, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S:

M. Claude NAHOUM par Mme Cécile HELLE durant la présentation de la délibération numéro 6

M. Marc SIMELIERE par M. Sébastien GIORGIS

Mme Marie-Anne BERTRAND par M. Fabrice TOCABENS

M. Bernard HOKMAYAN par Mme Amy MAZARI ALLEL

Mme Kamila BOUHASSANE par M. Julien DE BENITO

M. Thierry VALLEJOS par Mme Joanne TEXTORIS

M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT

Mme Carole MONTAGNAC par M. Arnaud RENOUARD durant la présentation de la délibération n°5

Mme Christine LAGRANGE par Mme Annie ROSENBLATT

ETAIENT ABSENT(E)S:

M. Jean-Pierre CERVANTES

M. Mouloud REZOUALI

AR préfecture : 084-218400075-20241130-lmc1X010001b85f-DE

Date de télétransmission : 09-12-2024

AR préfecture : 084-218400075-20241130-lmc1X010001b85f-DE

Date de télétransmission : 09-12-2024



CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2024

10

FINANCES: Budget Annexe du Crématorium – Décision Modificative n°2 pour l'exercice 2024.

M. PEYRE

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Comme pour le Budget Principal, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur la Décision Modificative du Budget Annexe du Crématorium.

DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET ANNEXE DU CREMATORIUM

Lors de la séance du 16 décembre 2023, le Conseil Municipal a adopté le Budget Primitif pour un montant total en dépenses et en recettes de 1 442 499 € au titre du Budget Annexe du Crématorium et de 95 068.23 € en dépenses et 992 574.76 € en recettes le 27 juin 2024 lors du vote de la Décision Modificative n°1.

Je vous propose à présent d'examiner plus en détail les mouvements de crédits du Budget Annexe du Crématorium détaillés ci-après.

1. En section de fonctionnement :

En dépenses de fonctionnement, il est proposé d'ajuster les besoins entre chapitre :

Chapitre 66 « charges financières » : + 150 € pour les dépenses liées aux ICNE (Intérêts courus non échus).

Chapitre 67 « charges exceptionnelles » : + 3 600 € relative d'éventuels intérêts moratoires.

Chapitre 011 « charges à caractère général » : - 3 750 €

Sur ce chapitre il est proposé de réduire les crédits prévisionnels relatifs à de la maintenance qui ne seront pas exécuté sur l'année.

AR préfecture : 084-218400075-20241130-lmc1X010001b85f-DE

Date de télétransmission : 09-12-2024

2. En section d'investissement, il est proposé d'inscrire la somme de 250 000€ pour une écriture d'avance forfaitaire en opération d'ordre :

En **dépenses d'investissement,** il est proposé d'inscrire 250 000 € sur le chapitre 041-2313 « Opérations patrimoniales ».

En **recettes d'investissement**, il est proposé d'inscrire la somme de 250 000 € sur le chapitre 041-238 « Opérations patrimoniales - Avances ».

Ces propositions sont retracées en annexe 5.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-29, Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Administration générale, finances et personnel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- -ADOPTE la décision modificative n°2 de 2024, toutes sections confondues, pour le Budget Annexe du Crématorium, pour la somme de 250 000 € en recettes et en dépenses;
- -AUTORISE Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

ADOPTE

Ont voté contre : Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

Se sont abstenus : Mme Ghislaine PERSIA, Mme Martine BAREL, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

Le Maire Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance Mme Martine CLAVEL

AR préfecture : 084-218400075-20241130-lmc1X010001b85f-DE

Date de télétransmission: 09-12-2024

PARVENU A LA PREFECTURE LE 9 DÉCEMBRE 2024 ACTE PUBLIE LE 10 DECEMBRE 2024

AR préfecture : 084-218400075-20241130-lmc1X010001b85f-DE

Date de télétransmission : 09-12-2024